

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 17 juin 2024

Faits saillants

- **Nouvelle baisse du principal taux directeur de la Banque Nationale Suisse, à 1,25%**
- **Légère révision à la hausse de la prévision de croissance de 2024 (SECO) à 1,2 %**
- **Innovation financière: la BNS étudie des alternatives au projet Helvetia III via la promotion de la tokenisation**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 20/06	Var. vs 13/06
EUR/CHF	0,9534	- 1,5 %
USD/CHF	0,8896	- 0,7 %
SMI	12 061	- 0,29 %
Taux 10a	0,667 %	- 12,7 pb

Macroéconomie

Politique monétaire : Lors de la réunion de politique monétaire du 20 juin, la Banque Nationale Suisse (BNS) a décidé d'abaisser à nouveau son principal taux directeur de 25 pdb, à 1,25%, à compter du 21 juin. La BNS avait déjà procédé à une baisse similaire dès le 21 mars, devenant la première grande banque centrale à se lancer dans l'actuel cycle de baisse des taux. Cette décision était attendue par 2/3 des analystes interrogés par Reuters. Le Président de la BNS, Thomas Jordan, l'a justifiée par des pressions inflationnistes encore en recul par rapport au trimestre précédent. La BNS a par ailleurs présenté des perspectives d'inflation un peu plus accommodantes: en moyenne annuelle, la BNS table ainsi sur un taux d'inflation de +1,3 % en 2024, +1,1 % en 2025 et +1,0 % en 2026.

Thomas Jordan a en outre fait part de ses préoccupations par rapport à la vigueur, renouvelée, du CHF : après une dépréciation temporaire de janvier à fin mai, le franc a en effet repris sa tendance à la hausse des deux dernières années du fait des « incertitudes politiques en Europe ». L'annonce en France de la dissolution de l'assemblée nationale par le Président de la République coïncide en effet avec la hausse soudaine et marquée (+2 %) du CHF vis-à-vis de l'euro. Dans ce cadre, la BNS a précisé qu'elle pourrait à nouveau intervenir sur le marché des changes pour moduler l'évolution de la devise. Dans ce contexte, la BNS a indiqué qu'elle continuerait à ajuster sa politique monétaire à chaque trimestre tout en laissant la porte ouverte à de nouveaux assouplissements.

Croissance : Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour cette année, à 1,2 % (hors impact des événements sportifs ; 1,6% avec prise en compte de cet impact) contre 1,1% prévu en mars, conséquence d'une reprise quelque peu plus soutenue qu'attendue. Le SECO a par ailleurs maintenu sa prévision pour 2025 à 1,7% (hors impact des événements sportifs ; 1,3% avec impact).

Compétitivité : La Suisse s'est classée au 2^{ème} rang du classement 2024 sur la compétitivité de l'IMD (*Institute for Management Development*) de Lausanne, publié le 18 juin et fondé sur de nombreux critères parmi lesquels la croissance, la soutenabilité des finances publiques, l'efficacité gouvernementale, le climat des affaires ou encore les infrastructures. La Suisse a gagné une place par rapport à 2023 et se classe juste derrière Singapour et devant le Danemark (3^{ème}). C'est sur l'efficacité de son administration et la qualité de son infrastructure que la Suisse arrive en 1^{ère} position. La France est quant à elle 31^{ème} et a gagné 2 rangs par rapport à l'an dernier. La méthodologie relative à ces résultats, qui utilise des enquêtes auprès d' alumni de l'IMD en l'absence de comparabilité entre pays,

apparaît toutefois assez critiquable, s'accompagnant en particulier d'un important biais pour les « petites économies ». Il peut ainsi être relevé que pratiquement tous les pays les plus compétitifs (classés dans le top 10) sont des pays de petite taille. Par ailleurs, les échelles de notation ne sont pas nécessairement comprises ou perçues de la même manière dans tous les pays, le degré « d'optimisme » ou de « patriotisme » peuvent varier entre différentes nationalités, etc. Les Etats-Unis se classent, eux, à la 12^{ème} place et l'Allemagne à la 24^{ème}.

Secteur financier

Tokenisation BNS : La Banque nationale suisse (BNS) poursuit l'exécution du projet Helvetia III, visant à diffuser une monnaie numérique de gros via la plateforme SIX Digital Exchange. Depuis décembre 2023, ce projet a permis de régler plusieurs transactions, parmi lesquelles l'émission de 4 obligations, atteignant un volume de 750 M CHF, avec pour participants plusieurs banques cantonales de premier plan, UBS, et la Banque mondiale. Lors du Sommet sur l'innovation de la Banque des règlements internationaux en mai, Thomas Jordan avait révélé que la banque explorait des alternatives au projet Helvetia III. Parmi ces alternatives figurent l'intégration des actifs tokenisés au système de paiement interbancaire en temps réel (RTGS) et l'émission d'une garantie sur une monnaie tokenisée privée, couverte par des dépôts à vue auprès de la banque centrale, afin de limiter les risques de fragmentation monétaire et de gouvernance. En juin, la BNS a en effet réalisé l'émission de bons numériques d'une valeur de 64 M CHF. Le succès de Helvetia III a conduit la BNS à prolonger la phase pilote pour au moins deux ans et à en élargir le périmètre, espérant inclure davantage d'établissements et étendre la gamme des opérations possibles. Cette initiative vise à soutenir l'innovation dans le secteur financier tout en évaluant les implications d'une adoption permanente de la monnaie numérique de gros sur le marché.

UBS-Crédit Suisse : Le 19 juin, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a officiellement validé la fusion entre UBS et Crédit Suisse, soulignant que l'opération ne menaçait pas la concurrence, en dépit du renforcement de la position d'UBS sur certains segments. La procédure de contrôle, menée conjointement avec la Commission de la concurrence (COMCO), a permis de collecter et d'évaluer de nombreuses déclarations de concurrents, associations et clients, pour estimer l'impact de l'opération sur l'efficacité du marché. Le gendarme des marchés financiers a finalement achevé son examen sans imposer de conditions supplémentaires. En mars 2023, la FINMA avait approuvé en urgence la fusion des deux banques pour protéger les créanciers et éviter des dommages à la place financière suisse et internationale. La COMCO, écartée du processus initial, plaide désormais en faveur d'une meilleure définition des critères de répartition des tâches entre les régulateurs, notamment s'agissant de la protection des créanciers. UBS a pris note de la décision de la FINMA et s'engage à maintenir un environnement compétitif. À la Bourse suisse, la réaction des investisseurs a été minime, avec une légère hausse du titre UBS.

HSBC : La FINMA a révélé cette semaine que l'entité HSBC Private Bank (Suisse) avait enfreint les règles de lutte contre le blanchiment d'argent en ne procédant pas à des vérifications adéquates sur les comptes à haut risque de deux clients politiquement exposés. La FINMA a découvert que la banque avait accepté les actifs de ces deux relations à haut risque sans vérifier l'origine, l'objectif et le contexte des fonds apportés. Plusieurs transactions, réalisées entre 2002 et 2015 et totalisant plus de 300 M USD, n'ont ainsi pas été suffisamment tracées ni documentées, rendant impossible la garantie de leur légitimité. D'après l'enquête, les fonds provenaient d'une institution gouvernementale et étaient transférés du Liban vers la Suisse, pour être directement renvoyés vers d'autres comptes au Liban. Par décision de la FINMA, la banque ne peut désormais plus accepter de nouveaux clients à haut risque tant qu'une révision complète de ses relations d'affaires n'aura pas été effectuée. HSBC a annoncé vouloir faire appel de la décision.

Secteur non financier

Négociations avec l'UE : Le vice-président de la Commission européenne, Marcos Sefcovic, a annulé à la dernière minute sa visite en Suisse prévue les 20 et 21 juin en raison de l'absence de progrès significatifs dans les négociations entre la Suisse et l'UE. Le conseiller fédéral aux affaires étrangères, Ignazio Cassis, devait rencontrer Sefcovic pour évaluer la situation. Alors qu'un accord reste espéré pour la fin de l'année, une partie du Conseil national (=assemblée nationale) a appelé à ne pas précipiter les concessions.